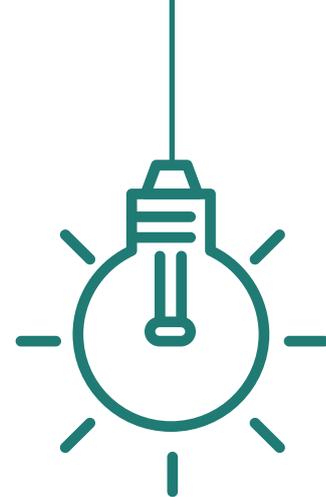


ARCHITECTURE DANS LA VILLE

Instruire les projets de transformations,
réhabilitations et constructions neuves

FOR- MA- TIONS 2021

Les
c|a.u.e
d'Île-de-France



Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des organismes départementaux, créés par la loi sur l'architecture de 1977. Ils ont pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, et assurent leurs missions en déployant des compétences aussi bien techniques que culturelles.

Afin de mener des projets à l'échelle régionale, les huit CAUE franciliens ont fondé en 2000 l'Union régionale : les CAUE d'Île-de-France. Cette association régie par la loi de 1901 coordonne et valorise le réseau territorial de compétences et de partenariats développés par chacun des CAUE. Forts de leur connaissance du territoire francilien, de leurs liens privilégiés avec de multiples acteurs et de leur savoir-faire technique et pédagogique, les CAUE d'Île-de-France proposent des programmes de formation permettant aux élus, aux représentants de la maîtrise d'ouvrage publique et privée et aux professionnels des collectivités, de mieux appréhender les problématiques complexes liées à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement.

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France

ARCHITECTURE DANS LA VILLE

Dates de la formation

La formation propose 5 modules indépendants :

Module 1 : 10 et 11 février 2021

Module 2 : 15 et 16 mars 2021

Module 3 : 15 et 16 avril 2021

Module 4 : 27 et 28 mai 2021

Module 5 : 22 juin 2021

Tarifs

Module 1 à 4 : 400 euros par module (2 jours de formation)

Module 5 : 200 euros (1 jour de formation)

Formation complète : 1 800 euros

Inscription

Armelle ERDOGAN

CAUE d'Île-de-France,

contact@caue-idf.fr

01 48 32 40 81

La formation propose de mieux comprendre et apprécier le projet architectural et son insertion dans son environnement, en neuf comme en réhabilitation. Cette formation est organisée en plusieurs modules indépendants et complémentaires afin d'offrir un socle de connaissances sur les caractéristiques du bâti urbain et rural d'Île-de-France. La formation permet d'apprendre à situer les bâtiments dans leur contexte historique et paysager, de connaître les caractéristiques constructives, les matériaux qui composent les bâtiments neufs et réhabilités et de maîtriser les enjeux énergétiques et environnementaux auxquels les projets doivent répondre.

PUBLIC

La formation s'adresse aux instructeurs droits des sols des services d'urbanisme des communes et des communautés d'agglomération, aux agents et responsables des services d'urbanisme des collectivités locales et de l'État, aux conseillers des agences de l'énergie d'Île-de-France.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances générales, des repères chronologiques et stylistiques dans l'histoire de l'architecture et de la ville ;
- Acquérir des connaissances générales, techniques et constructives, en rapport avec les différentes typologies de l'architecture en Île-de-France ;
- Connaître les éléments à prendre en compte pour une bonne lecture et analyse de l'intégration urbaine et paysagère d'une architecture individuelle ou collective ;
- Reconnaître et discerner les éléments qualitatifs dans un projet d'architecture inséré dans un tissu existant ;
- Être en mesure de dialoguer avec la maîtrise d'ouvrage publique et privée lors de l'instruction sur les enjeux de matérialité, de pérennité des façades, de prise en compte de l'environnement.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DE L'EXISTANT



**10 et 11 février
2021**

Ce module vise à introduire les modules suivants en présentant les fondamentaux de la compréhension des contextes architecturaux et urbains. Le vocabulaire de l'architecture traditionnelle et moderne sera exposé afin de transmettre les bases nécessaires à une discussion avec les porteurs de projets et maîtres d'oeuvre. Un volet historique détaillera les typologies architecturales et urbaines caractéristiques de l'Île-de-France. Deux visites illustreront les exposés.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Nommer les éléments de la construction, savoir les reconnaître ;
- Reconnaître les caractéristiques des types architecturaux franciliens ;
- Examiner les principes et tendances de l'architecture des XXe et XXIe siècles ;
- Apprécier les caractéristiques techniques et esthétiques des matériaux de parement.

Référent du module

Gautier BICHERON
architecte conseil au CAUE 95,
gautier.bicheron@caue95.org

Programme du module

JOURNÉE 1
Vocabulaire et techniques
constructives
Au CAUE 94

Exposés

- Vocabulaire général de l'architecture et de la construction ;
- Principes constructifs ;
- Focus sur : fondations, maçonneries, menuiseries, charpente et couverture.

Parcours dans la ville

Parcours dans Maisons-Alfort (94) et échanges autour de la description de quelques façades de bâtiments.

JOURNÉE 2
Les typologies urbaines et
architecturales en
Île-de-France
Au CAUE 92

Exposés

- Les grandes étapes de l'urbanisation de la région parisienne ;
- Typologies et caractéristiques du bâti de la fin du XIXe siècle à 1945 ;
- Typologies et caractéristiques du bâti de 1945 à 2000.

Parcours dans la ville

Visite de Nanterre Village (92), exercice de reconnaissance des périodes de construction et de description des types architecturaux.

LES MATÉRIAUX DU PROJET



15 et 16 mars 2021

Ce module a pour objectif de comprendre les enjeux esthétiques, constructifs et environnementaux de la façade dans le projet architectural. Une présentation des différents types de matériaux, industriels ou naturels, leur origine, performance et pérennité, apportera les connaissances nécessaires à l'instruction des projets.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les différents types de façade d'un bâtiment, leurs performances et leurs rôles dans l'architecture ;
- Acquérir des connaissances sur la variété des matériaux qui peuvent composer une façade ;
- Apporter des points de vigilance sur certains matériaux, notamment sur le bois.

Référent du module

Sophie THOLLOT

architecte conseil au CAUE 92,
sophie.thollot@caue92.com

Programme du module

JOURNÉE 1

Matériaux et mises en oeuvre
en façade
Au CAUE 92

Exposés

- Les matériaux de façade : vêtues / bardage / parement. Problématiques de mise en œuvre à l'échelle de la façade et prévention des dysfonctionnements ;
- Présentation d'une matériauthèque : tour d'horizon des matériaux disponibles, échantillons et échanges ;
- Focus sur le bois.

Visite

Visite d'un projet de réhabilitation d'un immeuble de logement collectif à Nanterre, avec le service d'urbanisme de la ville de Nanterre.

JOURNÉE 2

Matériaux biosourcés
Au CAUE 92

Exposés

- L'architecture silencieuse : matérialité et économie de moyens ;
- Des matériaux industriels aux matériaux naturels. Quelle performance, qualité architecturale, bilan carbone de ces matériaux ?

Visite

Visite d'un projet de logements collectifs en bois avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES, CONFORT ET SANTÉ



15 et 16 avril 2021

La performance énergétique des matériaux et du fonctionnement global du bâtiment ainsi que la prise en compte d'éléments limitant l'impact environnemental sont des critères nécessaires pour apprécier la qualité générale d'un projet architectural. Ainsi, ce module propose de s'intéresser aux liens étroits qui s'opèrent entre la qualité architecturale d'un bâti et ses performances en termes de consommation énergétique, de confort et de santé. Ce module permettra également aux participants de s'informer et/ou d'actualiser leurs connaissances sur les différents outils de financement et sur l'évolution des normes, labels ou certifications.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Prendre connaissance des enjeux du changement climatique dans un projet architectural ;
- Savoir identifier les choix favorisant un faible impact environnemental dans les projets de construction neuve ou de réhabilitation ;
- Se familiariser avec les diverses démarches qualifiantes dans les projets de construction et de réhabilitation.

Référent du module

Elodie BEDROSSIAN
architecte-urbaniste au CAUE 94,
e.bedrossian@caue94.fr

Programme du module

JOURNÉE 1

Construction neuve et réhabilitation : quels enjeux climatiques ?

Au CAUE 94

Exposés

- Comprendre le rôle du bâtiment dans son contexte urbain face aux enjeux climatiques ;
- Les enjeux de la préservation des sols ;
- Les grands principes d'une conception énergétique efficace. Le rôle de l'enveloppe et des différents éléments qui la composent.

Visite

Visite d'une opération de logements faisant preuve d'une bonne adaptation à son environnement, en présence des acteurs du projet.

JOURNÉE 2

Les garants d'une qualité constructive : de la réglementation à la certification

Au CAUE 94

Exposés

- Évolution du cadre réglementaire ;
- Labels, normes, certifications... des outils s'inscrivant dans une démarche qualifiante ;
- Aides et financements adaptés.

Visite

Visite d'un bâtiment exemplaire du Val-de-Marne s'inscrivant dans une démarche qualifiante en présence des acteurs du projet.



Melrose Sheds, Pantin (93), 2013 - Des Clics et des Calques architectes © Juan Sepulveda Grazioli

INSERTION ARCHITECTURALE ET URBAINE DES CONSTRUCTIONS NEUVES



27 et 28 mai 2021

La compréhension du contexte d'un projet architectural, c'est-à-dire des enjeux urbains, paysagers et environnementaux est primordiale pour prendre en compte les données du site, au-delà de l'écriture architecturale. Ainsi, une connaissance des principales formes urbaines, l'appréhension d'un paysage constitué et de ses caractéristiques environnementales associées, sont des éléments qui participent à la bonne lecture et à l'analyse du bâti, du permis de construire comme de la déclaration au préalable.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des notions dans l'histoire de l'architecture et des formes urbaines ;
- Acquérir des connaissances sur les notions d'harmonie, de proportions dans la lecture d'une façade et son intégration dans son paysage urbain;
- Questionner le projet architectural dans la prise en compte et l'impact de certains dispositifs techniques et environnementaux dans le paysage.

Référent du module

Stéphanie RENAULT
architecte conseil au CAUE 93,
stephanie.renault@caue93.fr

Programme du module

JOURNÉE 1

L'insertion de l'architecture
dans son contexte urbain et
paysager

Au CAUE 93 et Paris 11^{ème}

Exposés

- L'insertion à travers les siècles : qualité architecturale, intégration urbaine et paysagère ;
- L'insertion du projet architectural, du mouvement moderne à l'architecture contemporaine : les tracés régulateurs, la notion de proportion en architecture.

Exercice en salle

Bonnes et mauvaises intégrations architecturales ;
Réactions, impressions, échanges autour de projets d'architecture neufs ou projetés.

Visite d'une agence d'architecture

Les outils d'aide à la conception, à la représentation. Les données du programme, les méthodes de travail, le rapport à la maîtrise d'ouvrage, à la réglementation technique et urbaine.

Parcours dans la ville

Déambulation dans le 11^{ème} arrondissement en compagnie des architectes, retour sur des projets vus à l'agence et une sélection de projets.

JOURNÉE 2

Les extensions et les surélévations de la maison individuelle ; la surélévation de l'immeuble collectif

À Sceaux (92)

Exposés

- Les extensions et surélévations de la maison individuelle : enjeux, principes, postures architecturales ;
- L'intégration des dispositifs à valeur ajoutée environnementale (toiture végétalisée, évacuation des EP hors réseaux, ICU, etc.)

Exercice en salle

Bonnes et mauvaises intégrations architecturales ; Réactions, impressions, échanges autour d'extensions ou de surélévations neuves ou en projet.

Parcours dans la ville

Déambulation dans le centre historique de Sceaux (92) en compagnie du service d'urbanisme de la ville et de l'architecte conseil, présentation de projets récemment livrés, individuels et collectifs.

Analyse de cas

Analyse et échanges autour de 6 projets issus d'une consultation promoteur / architecte, pour un immeuble de 25 logements collectifs en centre ancien.

Rencontre avec un architecte

Présentation d'une opération de logement collectif en centre ancien et présentation d'une opération de surélévation d'une maison.

Exposé

- La surélévation du logement collectif : nouveaux espaces, nouveaux usages, enjeux environnementaux, faisabilités, exemples.

MODULE 5

LA QUALITÉ DU LOGEMENT ET LA PROMOTION PRIVÉE



22 juin 2021

L'habitat collectif, matière de nos villes, constitue un enjeu urbain et sociétal important, au-delà de toute approche quantitative. La construction de logements neufs détermine la qualité du cadre de vie pour tous et façonne une part importante du paysage urbain. La formation propose des clés de lecture pour répondre aux exigences de qualité et d'adaptation aux besoins dans les nouvelles manières d'habiter.

Référent du module

Franca MALSERVISI
architecte au CAUE 94,
f.malservisi@caue94.fr

Cloélia PERREAU
architecte au CAUE 94,
c.perreau@caue94.fr

Programme du module**JOURNÉE 1**

Au CAUE 94

Exposés

- Histoire et évolution de l'appartement ;
- Qualité spatiale, qualités d'usage et critères d'analyse globale par l'Observatoire des CAUE d'Ile-de-France.

Visite

Visite d'une opération de logements neufs dans le Val-de-Marne, en présence des acteurs du projet.

MODALITÉS PRATIQUES

■ AGRÉMENT

L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France est agréée pour la formation professionnelle, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité : 11 92 17 159 92
n° de SIRET : 438 737 884 00033

Par la Loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art. 173, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement disposent de droit de l'agrément de formation des élus mentionné à l'article L. 1221-1 du code général des collectivités territoriales.

Nous sommes également enregistrés dans Datadock et référençable par les financeurs de la formation professionnelle.



Nos formations respectent la charte de formation des CAUE établie par la Fédération nationale des CAUE.

■ MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Nos formations s'inscrivent dans une pédagogie active, alternant des temps d'exposés en salle (introductions théoriques, contenus spécifiques détaillés, études de cas...), des temps d'activités (visites commentées et / ou exercices de mise en situation) et des temps d'échanges avec les experts et professionnels encadrant. Afin d'assurer de bonnes conditions d'enseignement et d'engager un dialogue constructif entre les stagiaires et les professionnels, chaque formation est limitée à 30 participants.

■ TARIFS

Les formations des CAUE d'Île-de-France sont proposées sur la base de 200 € TTC par journée. Ce tarif n'inclut pas les frais de repas qui restent à la charge des stagiaires. Toute inscription qui ne sera pas annulée à minima 10 jours avant la tenue de la formation ne pourra être remboursée. Toute formation commencée est due dans son intégralité.

■ PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Toute inscription s'effectue par retour du bulletin d'inscription dûment complété et signé / cacheté, au plus tard 1 mois avant le début de la formation concernée. A réception du bulletin, une confirmation d'inscription est émise auprès du stagiaire.

Cette confirmation précède l'envoi de la convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

Enfin, une convocation est transmise au stagiaire 10 jours avant le début de chaque session de formation, contenant le détail des dates, des lieux de formation, un plan d'accès et éventuellement la liste du matériel pédagogique à apporter.

Nous nous réservons le droit de reporter ou d'annuler une formation en cas d'insuffisance d'inscriptions ou lorsqu'un événement exceptionnel en empêche la tenue.

■ FORMATION SUR MESURE

Si vous avez une demande spécifique ou désirez que la formation soit pleinement adaptée à vos équipes, votre territoire ou vos problématiques, nous pouvons concevoir avec vous des formations sur-mesure, dispensées selon vos besoins : lieux, dates.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Adresse où retourner le bulletin

Les CAUE d'Île-de-France
153, avenue Jean Lolive
93500 PANTIN

Contact administratif

Armelle ERDOGAN
CAUE d'Île-de-France,
contact@caue-idf.fr
01 48 32 40 81

JE M'INSCRIS À LA FORMATION ARCHITECTURE DANS LA VILLE 2021

CYCLE COMPLET

pour la somme de 1 800 € TTC

ou

Module 1

pour la somme de 400 € TTC

Module 2

pour la somme de 400 € TTC

Module 3

pour la somme de 400 € TTC

Module 4

pour la somme de 400 € TTC

Module 5

pour la somme de 200 € TTC

IDENTITÉ STAGIAIRE

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Téléphone _____

Email _____

COLLECTIVITÉ / STRUCTURE

Nom _____

Adresse _____

Nom du responsable formation _____

Prénom du responsable formation _____

Téléphone _____

Email _____

A réception de la facture, je m'engage à régler à l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France la somme de _____ €.

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet



Les
c|a.u.e
d'Île-de-France

Les Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme
et de l'Environnement
d'Île-de-France

contact@caue-idf.fr
www.caue-idf.fr